le 28 mai 2018

A l'attention des représentants syndicaux du secteur de l'énergie

Objet : défense du service public de l'Energie, demande de rencontre

Madame, Monsieur,

Nos collectifs sur les compteurs communicants informent depuis deux années plusieurs milliers d'Aveyronnais et de très nombreux élus sur le déploiement en cours.

La défense d'un service public de l'Energie soucieux des habitants et de l'environnement est au cœur de notre démarche, car nous pensons que les choix des directions d'Enedis et de GRDF en ce qui concerne les dispositifs de comptage sont éloignés de ces enjeux.

Enedis est devenue, malheureusement pour les salariés qui y travaillent, une entreprise très décriée en France, avec plus de 400 collectifs et 650 communes qui prennent position contre les conséquences des choix de la direction en matière de dispositif de comptage.

Attentifs aux enjeux du secteur de l'Energie, ainsi qu'aux différents communiqués de vos organisations syndicales, nous espérons qu'un dialogue puisse se nouer avec les représentants des différents collectifs et associations aveyronnaises, et ce afin de réfléchir ensemble à des pistes pouvant favoriser les liens des citoyens avec les salariés de vos entreprises

A l'écoute des mobilisations actuelles dans votre secteur, nous lisons avec intérêt la campagne nationale des divers comités centraux de vos entreprises mettant en avant les problématiques suivantes :

« pannes, envolée des prix, suppression du même prix pour tous, restrictions (...) Les missions principales des opérateurs sont des missions de service public (...) elles ne peuvent être assurées que par un service public, dont les critères principaux ne sont pas les profits ou la compétitivité ».

Les compteurs dit « intelligents » sont l'exemple même de cette dérive.

Telle la FNME-CGT, nous appelons de nos vœux à « gagner une démocratie «énergétique» permanente entre les citoyens élus, les entreprises, les salariés et les usagers en créant de nouveaux droits et d'espaces d'intervention et de contrôles des salariés et des citoyens dans la sphère publique » (Conférence de presse - Mercredi 18 avril 2018 Déclaration liminaire - Sébastien MENESPLIER). Cette situation amène à nos yeux de prévenir et de rectifier des décisions provenant des directions des entreprises du secteur de l'Energie peu soucieuses des salariés, des citoyens et de l'environnement.

Vous n'êtes pas sans savoir que de très nombreuses tensions ont eu lieu sur le département entre les sociétés sous-traitantes de pose, Enedis, et les habitants. Ce qui a amené, le 11 février 2018, les collectifs aveyronnais, l'association le Comité Causse Comtal, la section de Rodez de la Ligue des Droits de l'Homme, l'association la Fédération des Grands Causses, à demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les pratiques de déploiement des compteurs de type « Linky ». Voici quelques exemples des méthodes employées :

« La personne qui me répondit me menaça de (...) l'arrêt de l'électricité » (...)« le poseur 5COM (...) a reconnu m'avoir trompée » « Le responsable m'a alors violemment agressé en me tirant pour me déloger » « L'employé d'ENEDIS m'a répondu (...) ils casseront mon cadenas »

A cela s'ajoute que la majorité des habitants ne sont plus prévenus du jour de la pose par l'entreprise sous-traitante, et ce depuis plus de 18 mois. Cette situation, à laquelle s'ajoute la récente mise en demeure de

Direct Energie par la CNIL pour des pratiques attentatoires à la vie privée rendues possibles par les fonctionnalités nouvelles des compteurs, a amené 140 Aveyronnais, représentés par Maître Jean-Sébastien Boda, à mettre en demeure le SIEDA, première étape d'une procédure en justice.

Le récent communiqué de la FNME-CGT rejoint nos préoccupations, mise en avant depuis deux années, quant à la formation et aux conditions de travail des techniciens de pose sous-traitants :

« Enfin, pas de véritable Service Public sans des conditions de travail et de vie de ses travailleurs de haut niveau. L'ensemble des travailleurs du champ exerçant leur profession dans le domaine de l'énergie doivent posséder les mêmes droits et garanties collectives : le statut de l'énergéticien. Il s'agit de donner les moyens aux travailleurs d'avoir des conditions de travail de haut niveau pour réaliser leurs missions et pour éviter le dumping social entre travailleurs de l'énergie (...) Nous appelons les salariés à participer aux assemblées générales de salariés, aux interventions sur l'outil de travail et aux manifestations dans l'objectif de construire la convergence des luttes avec les secteurs professionnels mobilisés. D'ailleurs au moment où je m'exprime, des actions de reprise en main de l'outil de travail sont organisées de partout dans le pays. Basculement d'heures pleines en heures creuses, interventions sur des concentrateurs Linky et remises en énergie» (Conférence de presse - Mercredi 18 avril 2018 Déclaration liminaire - Sébastien MENESPLIER).

En février 2018, la FNME-GCT expliquait, suite à la publication du rapport de la Cour des Comptes :

« La réalité, c'est que le compteur LINKY est l'outil idéal au service des fournisseurs pour développer le marché en permettant la multiplication des offres commerciales. In fine, c'est donc le service public qui supporte pour leur compte le coût du projet (...) Aucun acteur n'a également apprécié les conséquences sociales de ce nouveau compteur : suppressions d'emplois à ENEDIS et conditions sociales des soustraitants chargés de la pose des compteurs souvent inacceptables (...) la CGT espère que cette prise de conscience des illusions d'une marche forcée vers la marchandisation du secteur qu'illustre cette affaire (...) incitera (les pouvoirs publics) à revenir à une logique de service public au service des intérêts de tous les usagers (...) Enfin, les enjeux de la transition énergétique, réels, doivent cesser de servir de cache-nez pour des objectifs bien moins altruistes des promoteurs du marché dans le domaine énergétique... » (Communiqué du08 février 2018 LINKY : La Cour des comptes découvre ce que la CGT disait il y a déjà 10 ans)

Nous ajoutons que les poseurs semblent peu formés, d'où des risques associés notés également par des personnels d'Enedis (sur Rodez un électricien professionnel a constaté lors d'un chantier, dans un témoignage rendu public, que suite à la venue des poseurs, plus de la moitié des phases et des neutres d'un immeuble avaient été inversées) :

« Des salariés d' Enedis en Meurthe-et-Moselle, syndiqués à la CGT, ont coupé des compteurs Linky de la région nancéenne ce jeudi 16 février. Selon la CGT, Enedis ne peut pas relever les compteurs(...)Le secrétaire général CGT Énergie de Meurthe-et-Moselle Sud, Pascal Tesse, était présent à Deuxville lors de l'opération. En Meurthe-et-Moselle, selon le syndicaliste, quatre entreprises seraient prestataires d' Enedis pour la pose des compteurs Linky. Il affirme que les salariés de ces entreprises "auraient des contrats précaires" et qu'ils ne disposeraient pas de "protection sociale (...) On a l'information qu'ils ont des accidents d'origine électrique assez importants sur tout le territoire national. On sait que c'est dû à un manque de formation, à un problème de temps et à la pression qu'ils subissent. Et aujourd'hui on ne peut pas accepter d'être dans notre coin et d'avoir des salariés dans cet état de précarité. » (Pascal Tesse, secrétaire général CGT Énergie Meurthe-et-Moselle, https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/meurthe-et-moselle-la-cgt-coupe-les-compteurs-linky-dans-la-region-nanceienne-1487258289)

Afin d'essayer de poser modestement les premiers jalons de « ces nouveaux espaces d'intervention » et de la « démocratie énergétique » entre citoyens et secteur public, nous vous remercions donc par avance de bien vouloir rencontrer une délégation mandatée par nos différents collectifs et dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, à nos respectueuses salutations.

Contacts: collectifvallon@gmail.com / linkyouestaveyron@gmail.com / stoplinkynordaveyron@gmail.com / restonsintelligents@laposte.net /stoplinkymillau@orange.fr / stoplinky_stromedecernon@laposte.net (tiret du 8)/stoplinky.aso@gmail.com